



DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT D'UN CONTRAT DOCTORAL 2023-2024

ETABLISSEMENT PUBLIC DEMANDEUR :

ATTRIBUTION : 1ERE DEMANDE PROROGATION

**La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au
30 septembre 2023 délai de rigueur**

Tout dossier arrivé incomplet sera réputé clos

Dossier à télécharger et à retourner

par voie postale à la CTM à l'attention de Monsieur le PCE ou à remettre à l'accueil de la CTM (Cluny)

CARACTERISTIQUE DU CONTRAT DE FORMATION DOCTORALE

Institué par le décret 2009-464 du 23 avril 2009, le contrat doctoral est un contrat de travail unique et identique pour tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur qui permet de faciliter l'insertion professionnelle. Il a l'avantage d'offrir toutes les garanties d'un vrai contrat de travail (expérience professionnelle, assurance chômage...).

Par délibération n°16-249-2 du 04 octobre 2016, la Collectivité Territoriale de Martinique a mis en place un dispositif permettant d'établir un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur pour le financement de projets de recherche qui répondent à des objectifs d'intérêt territorial et/ou international. La rémunération est fixée par arrêté. Le coût annuel d'un contrat doctoral est estimé à 28 000 €.

Chaque année la Collectivité poursuit sa démarche d'accompagnement des chercheurs, la formation initiale supérieure de qualité étant un atout indéniable pour l'accès à l'emploi, la création d'entreprises innovantes et le développement de la Martinique.

Le soutien de la Collectivité sera dispensé grâce à un partenariat matérialisé au moyen d'une convention entre la Collectivité, l'étudiant.e, et l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'élaborer le contrat de travail à destination du doctorant.

L'établissement d'enseignement supérieur doit transmettre en retour à la Collectivité Territoriale de Martinique le contrat doctoral ainsi que les récapitulatif de salaires de l'étudiant(e).

CRITERES D'ATTRIBUTION

Seul l'établissement d'enseignement supérieur est habilité à assurer le dépôt de dossier de candidature auprès de la Collectivité Territoriale de Martinique dans le cadre du présent appel.

Le sujet de recherche doit présenter un intérêt territorial et être en lien avec la /les thématique.s du Schéma Territorial de Développement Economique et d'Internationalisation du programme national (STDEII), et/ou du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), et/ou de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (SSI) pour la Recherche et l'Innovation.

MODALITES DE VERSEMENT

La dotation est attribuée à l'établissement d'enseignement supérieur et s'effectue en plusieurs versements dès que :

- La décision du Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique est rendue exécutoire
- Après signature de la convention de partenariat entre la Collectivité Territoriale de Martinique et l'Etablissement d'Enseignement Supérieur
- Sur présentation du contrat de travail entre l'Etablissement d'Enseignement Supérieur et le doctorant
- Sur présentation des récapitulatifs des salaires de l'étudiant.e sur la durée du contrat

Le nombre de versement est proportionnel à la durée du contrat doctoral

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

1. Le dossier de candidature rempli par l'établissement d'enseignement supérieur
2. Un courrier de demande de financement adressé au Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique signé par le Président de l'établissement d'enseignement supérieur
3. Un document de l'établissement d'enseignement supérieur indiquant le coût annuel et/ou global d'un contrat doctoral
4. La raison sociale et statut juridique de l'établissement d'enseignement supérieur
5. Le RIB de l'établissement d'enseignement supérieur
6. Une lettre de motivation de l'étudiant(e) sollicitant un contrat doctoral avec l'établissement d'enseignement supérieur concerné
7. Le curriculum vitae de l'étudiant.e
8. La copie du DEA, du DESS, du Master 2 ou du diplôme jugé équivalent de l'étudiant.e
9. La photocopie recto verso de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou du passeport en cours de validité de l'étudiant.e
10. L'avis du Directeur de thèse concernant le projet de recherche de l'étudiant.e
11. Le projet de recherche de l'étudiant.e

PROCEDURE D'INSTRUCTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. L'établissement d'enseignement supérieur transmet le dossier de candidature complet à la Collectivité Territoriale de Martinique par voie numérique
2. Le dossier de candidature est présenté à la Commission d'aides aux étudiants
3. Une notification de décision est adressée à l'établissement d'enseignement supérieur ainsi qu'à l'étudiant.e.

2

Les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement dans le cadre de l'instruction du dossier pour le passage à la Commission d'aides aux étudiants.

Le destinataire des données est la Collectivité Territoriale de Martinique.

Conformément aux articles 12,13 et 14 du Règlement Général de la Protection des données, et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer auprès de la Collectivité Territoriale de Martinique :

- par courrier à l'adresse Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre - Cluny - CS 30137 - 97201 Fort-de-France

- ou par mail à l'adresse électronique dpo@collectivitedemartinique.mq

Cochez la case ci-dessous afin d'exprimer votre consentement et permettre l'instruction de votre dossier

En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées et traitées pour la finalité en objet par la Collectivité Territoriale de Martinique

I. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur :

.....
.....

Ecole doctorale :

.....
.....

N° de l'Ecole doctorale :

.....
.....

Laboratoire de recherche :

.....
.....

Adresse postale :

.....
.....
.....
.....

Code postal : Ville :

3

Nom du gestionnaire de l'Ecole doctorale :

.....
.....

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

II. IDENTIFICATION DE L'ETUDIANT.E

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance

Nationalité:

Sexe : M F

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Salarié : NON OUI***Joindre un justificatif*

III. INSCRIPTION EN 3EME CYCLE

1ère année

2ème année

3ème année

Discipline :

Université/Organisme d'accueil :

Adresse de l'Université :

.....

Téléphone de l'Ecole doctorale:

Directeur de thèse

Nom :

Prénom :

Qualité :

Discipline :

Unité de recherche / laboratoire :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Co-Directeur de thèse

Nom :

Prénom :

Qualité :

Discipline :

Unité de recherche / laboratoire :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Equipe de Recherche / Laboratoire

Directeur du laboratoire :

1. Composition de l'équipe de recherche du laboratoire d'accueil dont les doctorants

Document à annexer

2. Equipe de recherche concernée par le sujet

Document à annexer

3. Principaux sujets de recherche du laboratoire

Document à annexer

IV. DEMANDE DE SUVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. Coût annuel d'un contrat doctoral

Document à annexer

2. Coût global du contrat doctoral (charges salariales et patronales incluses) pour trois ans maximum

Document à annexer

3. Dates prévisionnelles de contrat doctoral :

.....
.....

4. Le doctorant travaillera à temps complet au sein de l'établissement d'enseignement supérieur:

Oui Non

5. Motivations de l'engagement de l'établissement d'enseignement supérieur :

Prévisions d'embauche

Dépôt de brevet

Acquisition de nouvelles compétences

Création d'entreprise

Recherche innovante

Autres : préciser.....

5

V. PROJET DE RECHERCHE DOCTORALE DE L'ETUDIANT.E

Document à annexer (04 pages maximum)

1. Titre de la thèse

.....
.....
.....
.....
.....

2. Présentation du projet de recherche

- Problématique
- Méthodologie
- Résultats attendus de la recherche
- Perspectives de la recherche

3. Point d'étape sur les travaux déjà engagés

Réservé aux candidats ayant déjà effectué une année de recherche. Le Directeur de thèse devra transmettre par voie électronique à la Collectivité Territoriale de Martinique un avis sur l'état d'avancement des travaux déjà engagés.

4. Thématiques prioritaires

Le Schéma Territorial de Développement Economique et d'Internationalisation du programme national (STDEII) : Il permet de mieux identifier les leviers et les nouvelles logiques à mettre en œuvre pour appréhender, sur toutes ses facettes, et de manière transversale, le développement économique de la Martinique.

Le sujet de recherche est en lien avec les secteurs d'activités et/ ou les enjeux transversaux suivants :

SECTEURS D'ACTIVITES

Mer

- *Algues sargasses*
- *Croissance bleue durable*
- *Economie bleue*
- *Espaces portuaires*
- *Agro-transformation, transformation des produits marins et sous-marins*

Tourisme, culture et patrimoine

- *Valorisation Richesse patrimoniale*
- *Hôtellerie*
- *Filières d'excellence*
- *Aménagement et attractivité territorial*

Agro-environnement

- *Foncier*
- *Bassins de production*
- *Nouvelles filières*
- *Dépollution des sols*
- *Agriculture raisonnée et diversification agro-écologique*
- *Plantes de la pharmacopée*

Santé

ENJEUX TRANSVERSAUX

- Mutations démographiques
- Transition financière
- Transition numérique ou technologique
- Transition écologique et énergétique
- Ouverture international

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) :
Construit en lien direct avec le STDEII, le SRESRI vise principalement à adosser l'offre de formation aux filières porteuses d'emplois identifiées dans le STDEII.

Le sujet de recherche est en lien avec la /les thématique.s suivante.s :

- Lutte contre les maladies tropicales
- Protection de la biodiversité et valorisation des ressources naturelles
- Observation des milieux naturels et des sols
- Forêts et espaces sous-marins
- Sciences humaines et sociales, observation des sociétés et de leurs cultures

7

La Stratégie de Spécialisation Intelligente (SSI) pour la Recherche et l'Innovation : une orientation adoptée par les régions qui vise à renforcer la diversité et le potentiel régional, obtenir une utilisation efficace, efficiente et optimisée des investissements publics émanant des pays et régions qui cherchent à renforcer leurs capacités d'innovation.

Le sujet de recherche est en lien avec la /les thématique.s suivante.s :

- Valorisation économique de produits issus des ressources endogènes et filières intégrées locales
- Valorisation économique de l'expertise issue de la gestion et de la prévention de risques majeurs
- Edition de services et applications numériques et logiciels
- Méthodes et outils de régulation des relations sociales
- Economie du vieillissement
- Energies renouvelables

5. Potentiel de valorisation scientifique

- Publication de rang A
- Colloques, conférences

6. Potentiel de valorisation économique

Brevet

Autres : préciser.....

7. Annexes éventuelles

1. Publications et/ou articles rédigés par l'étudiant.e

Document à annexer

2. Sites internet où les articles sont publiés

Document à annexer

3. Citer les partenaires associés

VI. INTERET TERRITORIAL DU SUJET DE THESE

Le doctorant devra replacer le sujet par rapport aux principales problématiques territoriales.

Joindre un document d'une page maximum à rédiger dans la mesure du possible dans un vocabulaire accessible à un non-scientifique.

VII. AVIS DU DIRECTEUR DE THESE

A la fin de chaque année le Directeur de thèse devra transmettre par courriel à la Collectivité Territoriale de Martinique un avis sur l'état d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant(e).

**Signaler tout changement dans les meilleurs délais
à la Collectivité Territoriale de Martinique**

Date ://

A :

Signature du Président/Directeur
de l'établissement d'enseignement supérieur